



SOINS ET SANTÉ

Hospitalisation
A Domicile

NOMENCLATURE HAD SOINS ET SANTÉ / INFIRMIERS LIBÉRAUX

Définition de la surveillance associée à l'acte qui engage la responsabilité de l'infirmier au regard du décret de compétence n°2004-802 du 29/07/2004.

SOMMAIRE

Les soins infirmiers	3
Injectons autres soins	6
Prélèvement	8
Soins perfusions ≤ 1H	9
Soins perfusions ≥ 1H	10
Respiration	12
Pansements	13
Nutrition entérale	17
Elimination	18
Soins spécifiques	20
Guide des bonnes pratiques	22

Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
Visite d'entrée à la demande de l'HAD	AIS 7	Visite hors Plan De Soins (PDS) pour les entrées et les retours complexes à la demande de l'HAD, comprenant la vérification : • Des traitements, • Du matériel, • Le rangement des dispositifs médicaux.	Non cumulable avec AMI 2.8 coordination *	Non	Oui	Non
Toilette mortuaire	AIS 9	Comprend : • L'ablation des dispositifs médicaux, • L'accompagnement des proches. A ajouter hors PDS.	Aucun	Non	Non	Non
Soins de nursing	AIS 3 ≤ 30min* AIS 6 ≥ 30min*	Comprend : • La surveillance clinique, • La toilette, • Les transferts, • Les soins de Sondes A Demeure (SAD), • La vidange collecteur urines, • La pose/dépose bas/bandes de contention, • L'instillation gouttes oculaires/auriculaires, • La préparation et administration des traitements, • La pose étui pénien, • Les soins de bouche, • Les aérosols, • Injection Sous-Cutané HBPM, Calci. Surveillance clinique en lien avec le projet de soins conforme aux indicateurs de suivi de traçabilité de l'HAD.	Taux plein maxi 12/jour soit 2h	Oui	Oui	Non

Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
Surveillance clinique en lien avec le projet de soins avec acte associé	AIS 3	En l'absence de nursing ou si nursing assuré par AVS/ASD : • Soins relationnels intensifs, • Soins ou ablation de SAD, • Vidange collecteur d'urines, • Pose/dépose bas/bandes de contention, • Instillation gouttes oculaires/auriculaires, • Préparation et administration des traitements, • Pose étui pénien, • Soins de bouche, • Aérosols, • Injection Sous-Cutané HBPM, Calci.	2 AIS 3 max/jour	Oui sauf AIS nursing	Non	Non
Mobilisation lourde	AIS 2	Sur évaluation du transfert par l'HAD ou mobilisation avec aide technique. <i>La mobilisation dans le lit est exclue.</i>	Taux plein, max 2 AIS 2/jour	Oui	Oui	Non
Accompagnement dans les situations particulières	AIS 3	Accompagnement, soins relationnels intenses en cas de prise en charge palliative et/ou complexe sur validation IDEC.	Taux plein	Oui	Oui	Non
Préparation et administration traitement per os	AMI 1	En dehors des séances d'AIS ou de Nutrition Entérale (NE), y compris pour les patients présentant des troubles cognitifs. 1fois /jour. Surveillance des effets secondaires et traçabilité journalière.	Taux plein	Non	Oui	Non

Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
Pédiatrie	AMI 1	Equivalence Majoration Jeune Enfant (MJE) - PEC d'enfants de moins de 7 ans*.	Taux plein	Oui	Oui	Non
Soins de bouche avec produits médicamenteux	AMI 1.25	Dans le cadre de cancer ORL, sur prescription médicale et avec traçabilité. Hors Bicarbonate, Hextril...	Taux plein	Non sauf AIS surveillance clinique	Oui	Non
Coordination, traçabilité, commande, collaboration	AMI 2.8	1 fois/jour, associé à un passage. Coordination avec l'HAD : traçabilité et transmission des documents + commandes + accompagnements. En l'absence de traçabilité, cotation supprimée*.	Taux plein	Oui	Oui	Non
Téléconsultation	AMI 3.2	Validée par le médecin praticien en HAD ou par la cadre de santé, réalisée par l'IDEL au domicile du patient avec un professionnel de l'HAD.	Taux plein	Oui	Oui	Non
Formation par HAD	AMI 4.5	Formation aux dispositifs médicaux par l'IDEC. L'IDEL présent doit signer l'attestation de formation.	Aucun	Oui	Oui	Non

INJECTIONS AUTRES SOINS	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	S/Cut	AMI 1 ou AMI 1.5 si cancer/immunodéprimé	Hormis HBPM et Calci inclus aux AIS	Taux plein entre eux	Non	Oui	Sur PM
			Autres S/Cut. Compris dans le forfait perfusion S/Cut si même voie		Oui	Oui, sauf si forfait S/Cut	
	Dextro	AMI 1	Avec traçabilité.	Taux plein dérogation ART 11B	Oui	Oui	Non
	Injection insuline	AMI 1	Avec traçabilité.	Taux plein dérogation ART 11B	Oui	Oui	Non
	Vaccination	AMI 2.4	Sur prescription médicale et avec traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Pose de cathéter sous-cutané	AMI 2	En cas d'injections itératives multiples. En dehors des séances de perfusion.	Taux plein	Oui	Non	Non
	IM	AMI 1	Avec traçabilité.	Taux plein entre eux	Oui	Non	Sur PM

INJECTIONS AUTRES SOINS	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	IVD périphérique	AMI 2 ou AMI 2.5 si cancer/immunodéprimé	Injection isolée avec ou sans voie d'abord.	Taux plein entre eux	Oui	Non	Sur PM
	Pose de voie veineuse périphérique	AMI 2	En cas d'injections itératives multiples. En dehors des séances de perfusion.	Taux plein	Oui	Non	Non
	IVD sur PICC, PAC, VVC, MIDLINE	AMI 3	En dehors des séances de perfusion, injection isolée / non cumulable avec l'arrêt de perfusion.	Aucune	Oui	Non	Sur PM
		AMI 6	Forfait dès la 2 ^{ème} , en dehors des séances de perfusion.	Aucune	Oui	Non	Sur PM
	IVD chimiothérapie	AMI 7	Produit de chimio identifié, protocole de chimio et traçabilité / surveillance clinique adaptée au protocole.	Dégressivité 50% dès le 2 ^{ème}	Oui	Oui	Non
	Verrou sur voie d'abord centrale	Inj. AMI 2 Retrait AMI 3	Antibiotiques, Taurolock.	Taux plein entre eux	Oui	Oui	Non

PRÉLÈVEMENT	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Prélèvement sanguin	AMI 1.5	Prélèvement sanguin sur voie périphérique.	Taux plein	Oui	Oui	Sur PM
		AMI 4	Prélèvement d'une série d'hémocultures ou prélèvement sanguin sur VVC, PICC, PAC.	Taux plein	Oui	Oui	Sur PM
	Autre prélèvement	AMI 1	Aseptique cutanée, sécrétions de muqueuses, selles, urine.	Taux plein	Oui	Oui	Sur PM

SOINS PERFUSIONS ≤ 1H	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Séances de perfusions toutes voies d'abord	AMI 9* ou AMI 10* si cancer	Le forfait comprend : - La préparation des produits à injecter, - La préparation du matériel, - La perfusion des produits de façon successive ou simultanée, - La surveillance continue et arrêt de la perf, - Les pansements et entretien de la voie (PICCLINE, PAC, VVP, SC). Injections pour une durée d'1 heure, un seul déplacement y compris si interruption de la séance pour convenance IDEL (pose puis visite pour retrait). Comprend la surveillance des EI, tolérance du TTT, surv de la voie, surv clinique (constantes), traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui + forfait >1h*	Sur PM
		AMI 6*	Par heure complémentaire de présence auprès du patient ou au-delà de la 3^{ème} injection IVD ou perf courte dans la séance. Max 5 heures. Comprend la surveillance des EI, tolérance du TTT, surv de la voie, surv clinique (constantes), traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui + forfait >1h*	Sur PM
	Séances de perfusions toutes voies d'abord à départ différé	AMI 6	Préparation de pose de pompe pour débit différé. Comprend la surveillance des EI, tolérance du TTT, surv de la voie, surv clinique (constantes), traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Sur PM
	Séance d'antibiothérapie - patient atteint de mucoviscidose	AMI 15	Comprend l'ensemble des gestes nécessaires à la réalisation de la perfusion la surveillance des EI, tolérance du TTT, surv de la voie, surv clinique (constantes), traçabilité. Une cotation/injection.	Taux plein	Oui	Oui	Oui

Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
Séances de perfusions toutes voies d'abord	AMI 14* ou AMI 15* si cancer	Le forfait comprend : - La préparation des produits à injecter, - La préparation du matériel, - La perfusion des produits de façon successive ou simultanée, - La surveillance continue, - Les pansements et entretien de la voie (PICCLINE, PAC, VVP, SC), - Les injections. 1 forfait/jour max. Cas particulier de la PCA Morphine ou Oxycodone : 50% d'un forfait long cumulable avec un autre forfait long. Comprend la surv des EI, tolérance du TTT, surv de la voie, surv clinique (constantes), traçabilité.	2 ^{ème} dispositif sur 2 ^{ème} voie = 50%	Oui	Oui avec forfait <1h	Sur PM
	AMI 6*	Au-delà de la 3^{ème} injection IVD ou 3^{ème} perfusion longue dans la séance. Comprend : - La surveillance des EI, - La tolérance du TTT, - La surveillance de la voie, - La surveillance clinique (constantes), - La traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui avec forfait >1h	Sur PM
	AMI 7* ou AMI 7.5* si cancer	Changement de flacon(s) avec préparation et branchement sur dispositif déjà en place sans surveillance continue. Comprend : - La surveillance des EI, - La tolérance du TTT, - La surveillance de la voie, - La surveillance clinique (constantes), - La traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui avec forfait <1h	Sur PM

SOINS PERFUSIONS ≥ 1H	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Séances de perfusions toutes voies d'abord	AMI 4.1	Changement de flacon sans préparation.	Taux plein	Oui	Non	Sur PM
	Surveillance de perfusions en dehors d'une séance	AMI 4.1*	Pour la surveillance clinique du patient, la planification des soins, la coordination avec les autres professionnels. Max 2/jours de surveillance de perfusion seule.	Taux plein	Oui	Non	Sur PM
	Séance d'arrêt des perfusions	AMI 5*	Débranchement isolé. Y compris ablation PICCLINE à la demande exclusive du MPHAD. Comprend : • La surveillance clinique du patient, • La planification des soins, • La coordination avec les autres professionnels, • Les éventuelles injections associées. L'arrêt de perfusion ne se cumule pas avec un forfait de perfusion.	Taux plein	Oui	Non	Sur PM

RESPIRATION	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Aérosol	AMI 1.5	Y compris la traçabilité et l'entretien des dispositifs médicaux.	Taux plein	Non	Oui	Non
	Aérosol de Morphine®	AMI 1.5	Sous surveillance continue.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Aérosols Pentacarinat®	AMI 5	Une séance /jour sous surveillance continue.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Changement de canule de trachéo	AMI 3	Comprend le pansement + aspiration + changement de canule max 1 fois/semaine selon PM.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Utilisation des DM spécifiques	AMI 1	Concerne la pose de VNI (retrait non coté), l'utilisation Cough Assist. Comprend l'entretien du DM. Concerne uniquement le patient isolé en incapacité d'utiliser le dispositif seul.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Soins et/ou aspiration endo trachéale	AMI 1.25	Incluant les soins locaux, y compris l'entretien des DM, max 3/jour.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Aspiration endo buccale	AMI 1	Incluant les soins locaux, y compris l'entretien des DM, max 3/jour.	Taux plein	Oui	Oui	Non

PANSEMENTS	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Pansement autre (plaie non chirurgicale ou plaie chirurgicale simple)*	AMI 2.02	Lavage/rinçage des drains, escarre sans détersion, ulcères, renfort de pansements. Durée de soins < 20 minutes. Max AMI 6.06/jour. Comprend également : - Des photos, - Une traçabilité hebdomadaire, - La gestion de commandes.	Taux plein Forfait max AMI 12/ jour tous pansements confondus	Oui	Oui	Non
	Pansement courant*	AMI 3	Plaie post-chirurgie mammaire ou veineuse. Max AMI 6/jour. Comprend également : - Des photos, - Une traçabilité hebdomadaire, - La gestion de commandes.	Taux plein Forfait max AMI 12/ jour tous pansements confondus	Oui	Oui	Non
	Pansement complexe*	AMI 4 + 1.1 si analgésie topique	Méchage, lavage et/ou irrigation des plaies, matériel d'ostéosynthèse extériorisé, ulcères MI conférentiels ou étendus, plaies cancéreuses, brûlures étendues, pansement avec consignes d'asepsie rigoureuses, nodules de perméation, fistules, pansement d'amputation nécessitant détersion, épluchage et régularisation pansement d'escarre profonde et étendue atteignant les muscles ou les tendons, TPN, JETOX. Durée de soins > 20 minutes. Forfait max AMI 12/jour. Analgésie topique = prescription. Comprend également : - Des photos, - Une traçabilité hebdomadaire, - La gestion de commandes.	Taux plein Forfait max AMI 12/ jour tous pansements confondus	Oui	Oui	Non

PANSEMENTS	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Pansement lourd ET complexe avec contention compression type K2*	AMI 5.1	Pansement complexe et pose de bandes sur prescription médicale . Comprend également : - Des photos, - Une traçabilité hebdomadaire, - La gestion de commandes.	Taux plein Forfait max AMI 12/ jour tous pansements confondus	Oui	Oui	Non
	Pansement lourd et complexe sur patient diabétique insulino dépendant*	AMI 4	Pansement nécessitant une détersion avec défibrillation ou méchage, lavage et/ou irrigation de la plaie. Comprend : - Des photos, - Une traçabilité hebdomadaire, - La gestion de commandes.	Taux plein Dérogation ART 11B	Oui	Oui	Non
	Ablation d'agrafes et sutures*	AMI 2	Si inférieur à 10.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AMI 4	Si supérieur à 10.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Ablation de drain et redon*	AMI 2.8	Avec surveillance locale et traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Non

PANSEMENTS	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Pansement VVC, piccline, PAC, midline*	AMI 4	Comprend : • Le pansement, • Le reflux, • La rinçure 1 fois/semaine, • La traçabilité de l'état cutané, • La température, • Les repères.	Taux plein	Oui	Non	Non
	Utilisation du Méopa®*	AMI 2	Surveillance clinique et traçabilité en lien avec l'utilisation du Méopa®. Comprend : • Les photos, • La traçabilité hebdomadaire, • Le scan à chaque utilisation (CF fiche Méopa), • La gestion des commandes.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Entretien des stomies d'élimination digestives ou urinaires*	AMI 3	Une fois/jour et par stomie.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Pansement de nephrostomie*	AMI 4	Une fois/semaine avec traçabilité pour chaque drain (max 2). Soins stériles.	Taux plein	Oui	Oui	Non

PANSEMENTS	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Traitement par Pression Négative (TPN)*	AMI 4.6	Traitement par TPN Pico 7 : pose du système à usage unique avec pansement faisant office de réservoir. Comprend : • Les photos, • La traçabilité, • La surveillance clinique, • La surveillance de l'appareil.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AMI 6	Réfection du pansement, superficie de petite à moyenne. Comprend : • Les photos, • La traçabilité, • La surveillance clinique, • La surveillance de l'appareil.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AMI 8	Réfection du pansement : TPN avec instillation ou grande superficie. Comprend : • Les photos, • La traçabilité, • La surveillance clinique, • La surveillance de l'appareil.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AIS 3	Surveillance clinique et dispositif lié au projet de soins avec traçabilité, évaluation du patient avec changement de cassette. Préparation + administration injection S/cut HBPM, calci, traitement.	Taux plein	Non sauf si AIS nursing	Oui	Non

NUTRITION ENTÉRALE	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Séance de NE sur gastrostomie ou SNG	AMI 3	Comprend : • Les soins locaux, • Le branchement, • Le débranchement, • L'hydratation, • Les traitements. Ainsi que :	Taux plein	Oui	Oui	Non sauf contrainte de débit spécifique sur PM
	Séance de NE sur Jéjunostomie	AMI 4	• La surveillance clinique (poids, pouls, TA, température, douleur, troubles digestifs et respiratoires), • La surveillance de l'orifice de stomie ou des ailes du nez, • La surveillance du volume total (avec apports hydriques), du débit, • L'organisation et suivi de la biologie, • La traçabilité, • La communication des éléments de la surveillance.	Taux plein	Oui	Oui	
	Débranchement de NE	AMI 1	Comprend : • L'hydratation, • Administration du traitement en dehors d'une autre séance de pose.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Pose de sonde d'alimentation	AMI 3	Cumul avec séance de NE.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Administration de traitement seul	AMI 1	Administration/rinçage max 3 fois/jour en dehors des séances de branchement et de débranchement NE.	Taux plein	Oui	Oui	Non

ÉLIMINATION	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Aspiration digestive	AMI 1.25	Comprend : • L'aspiration continue, • Les soins locaux, • L'entretien des DM. Max 3 fois/jour. Surveillance de l'état clinique et dispositif médical.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Pose ou changement SAD homme, sondage évacuateur	AMI 4	Avec traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Pose ou changement SAD femme, sondage évacuateur	AMI 3	Avec traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Retrait définitif de la SAD	AMI 2	Avec traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Pose étui pénien (acte isolé)	AMI 1	Une fois/jour max.	Taux plein	Non	Oui	Non

ÉLIMINATION	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Lavement, extraction manuelle des selles	AMI 3	Comprend : • Sonde rectale, • Sauf Microlax® ou suppositoire Eductyl® inclus dans AIS.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Irrigation vésicale par Vesirig	AMI 1.25	Par irrigation avec traçabilité.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Séance d'irrigation vésicale en continu	AMI 2.5	Branchement ou changement de poche sur 24h.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Débranchement d'irrigation vésicale	AMI 1	Débranchement seul en dehors d'une séance de branchement.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Dialyse péritonéale	AMI 4	Max 4 séances/jours.	Taux plein	Oui	Oui	Sur PM

SOINS SPÉCIFIQUES	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	VIDAZA	AIS 3	Matin et soir pour surveillance clinique, feu vert et traçabilité. Comprend : • La surveillance clinique (pouls, TA, température, douleur, troubles digestifs...) • La surveillance de l'état cutané, • La traçabilité de la conformité du produit (identitovigilance, molécule et dosage, étiquetage), • La traçabilité, • La communication des éléments de la surveillance à chaque passage.	Taux plein	Non	Oui	Non
		AMI 1.5	Par site d'injection/injection.	Taux plein	Oui	Oui	Non
	Soins hors NGAI sur PM médecin praticien en HAD	AMI 1	Changement de capteur de glycémie.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AMI 3	Débranchement de ponction d'ascite et surveillance clinique.	Taux plein	Oui	Oui	Non

SOINS SPÉCIFIQUES	Soins	Cotation	Détails	Règle de cumul	Cumul AIS	Cumul perf	Tarif de nuit
	Drain (pleural, biliaire, urinaire...)	AMI 4	Drainage sur PM.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AMI 2	Rinçage sur PM.	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AMI 2	Pansement drain tous les 2 jours ou selon prescription médicale (tout drain).	Taux plein	Oui	Oui	Non
		AIS 3	Surveillance clinique par passage : • Surveillance clinique (dyspnée, encombrement bronchique, toux, douleur, pouls, TA, saturation sur PM, température), • Surveillance du drain (orifice, aspiration, volume et aspect des exsudats), • Surveillance du pansement, • Traçabilité, • Communication des éléments de la surveillance à chaque drainage.	Taux plein	Oui	Oui	Non

LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Les objectifs du plan de soins	23
Plan de soins : qu'est-ce que la nomenclature ?	24
IFD, IK : les règles de calcul	25
IK plaine ou IK montagne	26
Les majorations	27
AIS	28
AMI de coordination	29
Pansement	30
Perfusion courte	31
Perfusion longue	32
Quel que soit le forfait	33

LES OBJECTIFS DU PLAN DE SOINS

Planifier les soins quotidiens d'un patient pour les IDELS



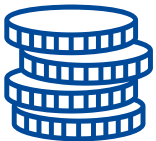
- Définir de manière structurée l'ensemble des soins nécessaires.

Décliner les horaires et fréquences des soins



- Définir quand et à quelle fréquence les soins doivent être effectués.

Définir la rémunération des actes



- Identifier la cotation et les modalités de facturation associées à chaque acte réalisé dans le respect de la nomenclature en vigueur.

Mettre à jour les soins au fur et à mesure de la Prise En Charge (PEC)



- Adapter et ajuster le plan de soins en fonction de l'évolution de l'état du patient et des nouvelles prescriptions.

PLAN DE SOINS : QU'EST-CE QUE LA NOMENCLATURE ?

La réalisation du plan de soins s'appuie sur la NGAI (Nomenclature Générale des Actes Infirmiers) AD HOC en vigueur à l'HAD Soins et Santé.

La NGAI est le document de référence pour la cotation des actes infirmiers :

- **La valeur de la lettre clé est définie par la Sécurité Sociale,**
- **A chaque acte** correspond une lettre clé et un multiple de sa valeur.

Le Plan De Soins (PDS) permet :

- Une vision globale de la planification des actes à réaliser,
- La facturation conforme à l'HAD, des actes réalisés par les libéraux.

Quelles informations peut-on trouver dans la nomenclature ?

- Catégorie de soins,
- Type de soins,
- Cotation,
- Détails des soins et de la surveillance associée,
- Différentes règles de cumul (AIS, perfusions, tarif de nuit).

IFD, IK : LES RÈGLES DE CALCUL

IFD : Indemnité forfaitaire de déplacement, s'applique à chaque passage.

IK : Indemnités kilométriques (IK) supplémentaires.

- S'appliquent au-delà de 2 km aller/retour entre le domicile du patient et le cabinet IDEL.
- Catégorie plaine ou montagne : définie par la CPAM en fonction de la localisation du cabinet.
- IK : à déterminer à la réalisation initiale du PDS.

Règle de calcul des IK :



IK PLAINE OU IK MONTAGNE ?



Définies par l'Assurance Maladie selon la classification territoriale du lieu d'implantation du cabinet.

Zone plaine et zone montagne

En scannant le QR code, vous aurez accès à la carte des territoires de l'HAD Soins et Santé ainsi qu'aux zones de plaine et de montagne.

Vous pouvez également cliquer [ICI](#).



LES MAJORATIONS

Majorations de nuit

Le montant de la majoration varie en fonction des horaires :

- 20h - 23h et 5h - 8h = **9,15€**
- 23h - 5h = **18,30€**

Sont appliquées sur justification du type de traitement et validation du **médecin praticien en HAD**.

MJE - Majoration Jeune Enfant

Enfant < 7 ans = **AMI 1**

Exceptionnel - MAU - Majoration d'Acte Unique

Acte unique sur une journée = **1,35€**

Acte unique en dehors d'une PEC globale.

Majoration dimanche et jours fériés

= **8,50€** (non cumulable avec la majoration de nuit)

Spécificités pour les cabinets de nuit

- Indemnité de nuit adaptée aux horaires.
- Forfait de déplacement applicable.
- IK applicables dans le respect de la règle de calcul des IK et des conventions signées.
- **AMI 2.8** non applicable.

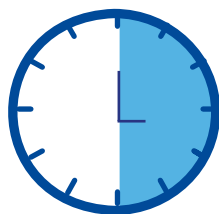
AIS

Acte réalisé qui relève du rôle propre d'un IDE.

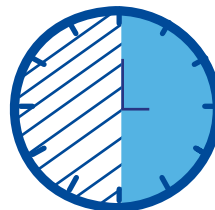
- Soins de nursing,
- Mobilisation lourde,
- Visite d'entrée,
- Surveillance clinique en lien avec le projet de soins,
- Surveillance clinique,
- Toilette mortuaire.

L'AIS de nursing

Spécificités



Si $\leq$ à 30min = **AIS 3**



Si $>$ à 30min = **AIS 6**

Les soins de nursing intègrent

- Les aérosols,
- La pose de l'étui pénien,
- Les surveillances spécifiques,
- Les injections sous-cutanées d'HBPM et calciparine,
- La préparation et administration des traitements per os,
- Les autres injections sous cutanées sont cotées en AMI selon les règles de la NGAI.

Par jour : max **AIS 12**.

AMI DE COORDINATION

Acte réalisé sur prescription médicale qui ne relève pas du rôle propre des IDE.

L'AMI de coordination avec l'HAD



L'AMI 2.8 valorise :

- La collaboration avec l'HAD,
- La traçabilité des soins,
- Les transmissions,
- La gestion des commandes.

N'est cotable qu'une seule fois/jour/patient.

Spécificités

Si 2 cabinets IDEL sont en place pour un patient :

- Soit AMI 2.8 pour le cabinet qui gère les commandes et coordonne avec l'HAD,
- Soit AMI 2.8 1 jour sur 2 réparti entre les 2 cabinets.

A définir avec les cabinets IDEL en place.

L'IDEC se réserve le droit de supprimer l'AMI 2.8 à l'IDEL qui ne réalise pas la traçabilité quotidiennement.

Pas de traçabilité



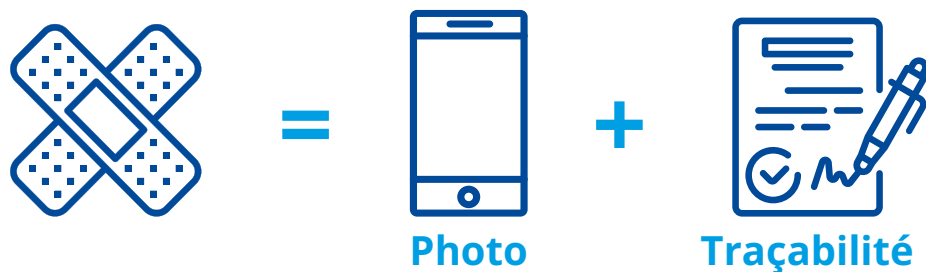
~~AMI 2.8~~

PANSEMENT

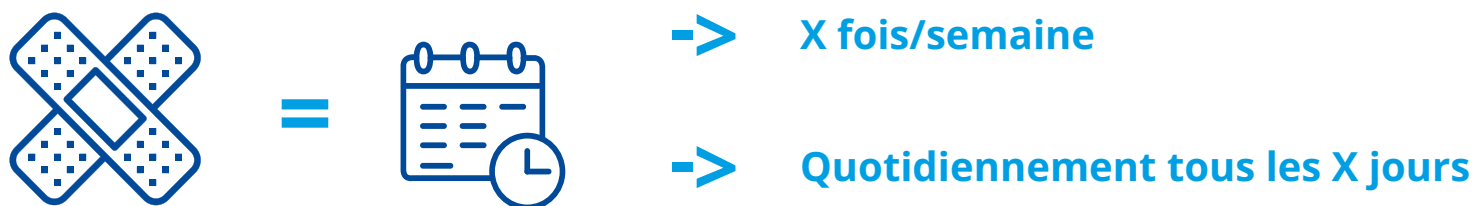
Pansement

Traçabilité et photos obligatoires pour justifier la cotation.

Plan de soins : créer **une ligne par type de plaies** en précisant la localisation.



Inscrire la fréquence : quotidien/tous les X jours.



Se référer à la NGAi pour les cotations spécifiques : pansements, règles de cumul.

SI **> AMI 12 / jour** =  **avec votre cadre.**

A savoir : un AMI 2 correspond à environ 10 minutes de soins.

PERFUSION COURTE

Forfait perfusion courte avec surveillance continue

AMI 9 ou AMI 10 si patient cancéreux.

$$= \text{courte} < 1\text{h} + \text{perfusion} < 1\text{h} < 1\text{H}$$

inclus le changement



$$\text{SI courte} < 1\text{h} + \text{perfusion} < 1\text{h} + \text{perfusion} < 1\text{h} < 1\text{H} = + \text{AMI 6}$$

$$\text{SI courte} < 1\text{h} + \text{perfusion} < 1\text{h} > 1\text{H} = + \text{AMI 6}$$

Cumulable avec un forfait long sur la même séance. Comprend la surveillance clinique et traitements per os.

PERFUSION LONGUE

Forfait perfusion longue

$$= \text{longue} > 1h + \text{longue} > 1h > 1H$$

inclus le changement



$$SI \text{ longue} > 1h + \text{longue} > 1h + \text{courte} < 1h > 1H = + AMI 6$$

Forfait long cumulable avec forfait court

AMI 14/15 + AMI 9/10

$$SI \text{ longue} > 1h + \text{courte} < 1h$$

AMI 14 + AMI 7/7.5

$$SI \text{ longue} > 1h \text{ ET } \text{longue} > 1h$$

première voie deuxième voie

Un demi-forfait est appliqué également si le changement de BAXTER, PSE se fait lors d'un autre passage.
Exception PCA : toujours ½ forfait lors de la même séance.

QUEL QUE SOIT LE FORFAIT

Quel que soit le forfait

- La surveillance de perfusion **AMI 4.1** est **non cumulable** avec un forfait perfusion sur la même séance.



- L'arrêt de perfusion **AMI 5** est **non cumulable** avec un forfait perfusion sur la même séance, si même voie d'abord.

